Carte scolaire : «refonder» l'Ecole pour supprimer des postes et fermer des classes

«Ce sera la troisième suppression de classe en trois ans : cela ressemble à une volonté de destruction». Ce témoignage d'un enseignant de l'école Guadeloupe, à Paris, est l'expression de la colère qui saisit les personnels de l'Education nationale dans des centaines d'écoles et d'établissements à l'annonce des mesures de cartes scolaires pour la rentrée prochaine.

Dans le premier degré, des dispositifs dits «égalitaires» pour fermer des postes. L'essentiel des moyens sont utilisés dans le cadre de la Refondation de l'école. Postes «Plus De Maîtres Que De Classes», promotion de l'inclusion, remplaçants BD-Formation Continue pour permettre d'attribuer les 9 jours de décharge des enseignants en REP+ et pour former les directeurs à la réforme… Conséquences : dans le Pas de Calais, il y aura plus de fermetures de classes que d'ouvertures. Dans le Vaucluse, la «fabuleuse» dotation de 43 postes se transforme en au moins 29 «dispositifs» et une prévision de 54 fermetures de classes. A Paris, comme l'an dernier, les enseignants avec leurs syndicats et les parents d'élèves se soulèvent contre les fermetures de classes. Il y en aura 91 (pour 18 ouvertures) à la rentrée 2016. En Seine-Saint Denis, c'est l'équivalent d'une classe ouverte pour près de 30 élèves ! En Seine-et-Marne, 300 enseignants se sont rassemblés devant l'IA pour exiger les postes manquants.

Les fermetures d'écoles se poursuivent. 3000 en sept ans. Cinq dans le Morbihan en 2016. Dans les Alpes de Haute-Provence, la liaison CM/ 6ème du socle commun est invoquée pour transférer les élèves de CM de Clamensane en collège et fermer l'école. Des protocoles ruraux sont «passés» entre élus et l'Education nationale pour fermer des classes voire des écoles entières. Au comité technique des Deux-Sèvres, FO interpelle le DASEN qui répond : *« Je suis là pour accompagner les décisions des élus »*. Et cela dans un contexte où l'Etat laisse les municipalités prendre le contrôle des écoles et où la réforme des rythmes scolaires et ses conséquences sont de plus en plus rejetées par les enseignants.

Les EREA dans la tourmente : une note de service interne de la DGRH du ministère datée du 14 octobre 2015 demande de confier les fonctions d'EEI (enseignants éducateurs en internat) à des Assistants d'éducation précaires et exceptionnellement à des PE fonctionnaires d'état. Cette mesure supprime, de fait, le caractère éducatif de l'internat, assuré par des PE fonctionnaires d'Etat sur des postes spécialisés. Dans l'Académie de Bordeaux, 22 suppressions de PE éducateurs dont 7 pour l'EREA de St Pierre du Mont. Dans l'Académie de Lyon, 20 suppressions sont envisagées dans les 3 EREA de l'académie. Les personnels de l'EREA de Bourg-en-Bresse sont en grève depuis le 11 janvier pour exiger le maintien des 6 postes d'enseignants éducateurs.

SEGPA menacées sous couvert « d'inclusion » : baisse de 38.5 heures pour les SEGPA du Territoire de Belfort, dans une période où les prévisions d'effectifs sont à la hausse. Comment ne pas faire le lien entre cette baisse et l'intégration des 6e dans le cycle CM1-CM2-6e, et la disparition programmée des 6e SEGPA ? Dans le Vaucluse, les organisations syndicales ont adopté le vœu proposé par FO contre la suppression de la 6ème SEGPA au Lavarin et au collège Diderot.

Dans le 2nd degré, les effectifs augmentent encore dans les classes. Si la Ministre avait promis que les collèges ne subiraient aucune dégradation avec la réforme, on constate que dans bien des départements, il n'en est rien. Dans l'Oise, au collège Pellerin, pour l'équivalent d'une classe en plus (24 élèves) : 7 heures de moins sur la DHG ! Au collège de Brenouille, alors qu'il y a 15 élèves supplémentaires, 25.5 h sont retirées à la DHG. On peut multiplier les exemples : dans les collèges de l'Ain, ce sont 15 classes en moins pour 249 élèves en plus ! A Toulouse, les syndicats appellent les personnels à se rassembler devant le rectorat le 17 février pour revendiquer des postes, dénoncer le manque de moyens et les effets de la réforme du collège.

De savants calculs pour bourrer les classes et économiser des postes. La plupart des Rectorats ont en réalité décidé de relever les seuils. Dans les Yvelines, le DASEN indique : *« on a sécurisé les opérations de manière à ce que les REP, REP+ puissent installer des structures autour (sic) de 25 élèves par classe »*. Il n'y a plus de limites. Le résultat immédiat, c'est une dégradation des conditions de travail et une augmentation significative des compléments de service voire des suppressions de postes. Dans le Vaucluse, 11 collèges sur 41 risquent d'atteindre 30 élèves par classes, alors que 3 seulement étaient dans ce cas de figure en 2012 !

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle, de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 40 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

Les moyens baissent aussi en Education prioritaire. Dans les Bouches du Rhône, les REP perdent des heures, tout comme en Seine-Saint-Denis alors que la ministre s'était engagée en décembre 2014 à ce que les moyens accordés soient maintenus malgré la nouvelle carte des REP.

Les lycées, victimes collatérales de la réforme des collèges. Une grande partie des moyens redéployés vers les collèges ont été subtilisés aux lycées. En Gironde, le H/E baisse et nombre de lycées ne pourront pas financer certaines options comme au lycée Max Linder de Libourne pour les options cinéma, audiovisuel et arts plastiques. Dans l'Académie de Versailles, seulement 111 postes sont créés dans les lycées, pour 4 189 élèves supplémentaires, soit un poste pour 37 élèves.

La destruction des lycées professionnels est en marche. Dans l'académie de Créteil, suppression de 705h de cours, à Paris, ce sont près de 100 heures qui sont supprimées. Au lycée Chennevière, des formations de LP sont fermées pour être transférées au CFA du lycée. A Montbéliard, le LP Les Huisselets et le CFA «co-développent» leurs formations pour répondre aux besoins des entreprises et mutualisent ainsi les moyens, y compris humains. En clair, il s'agit de remettre l'enseignement professionnel entre les mains des régions et du patronat pour les besoins économiques locaux.

Fermeture de toutes les sections européennes, mise en extinction progressive des classes bi-langues. Quelques jours avant la grève majoritaire du 26 janvier, le ministère communiquait abondamment sur le prétendu maintien des classes bi-langues. En réalité, les situations sont très différentes selon les académies, les orientations de la réforme du collège s'appliquent bel et bien ! Réduction d'un tiers dans l'académie d'Amiens, de moitié dans l'académie de Besançon, des deux-tiers dans l'académie de Poitiers… Si, dans le Var, 86% sont maintenues, elles ne sont financées qu'en partie (en 6ème seulement) : il manque donc 1h30 par classe bi-langue.

Fermetures d'EPLE et de CIO. En Meurthe et Moselle, les autorités ont décidé de fermer deux établissements dans le secteur de l'Est lunévillois. Dans le Finistère, la fermeture du collège de Kerichen a été votée pour la rentrée 2016 au conseil départemental. Les recteurs s'empressent de présenter dans les Comités techniques les mesures de fermetures de CIO avec l'accord des collectivités territoriales, elles-mêmes étranglées budgétairement par le plan de réduction budgétaire de 11 milliards sur 3 ans décidé par le gouvernement. Le ministère autorise la fermeture de 172 CIO.

Alors que des milliers de postes d'administratifs ont été supprimés ces dernières années, le ministère ne prévoit la création que d'une centaine de postes nationalement… avec des suppressions dans certaines académies, comme à Rouen où 2 emplois sont retirés alors que 3 postes ont déjà été supprimés à la rentrée 2015. La médecine scolaire est également frappée par l'austérité. Un exemple, dans l'Ain : il y a 12 postes de médecins scolaires... mais 9 seulement sont pourvus, soit plus de 25% des besoins non couverts. Le département compte 120 477 élèves et 1 infirmière pour 1750 élèves...

Le statut des personnels piétiné : révélatrice, la création dans les Bouches du Rhône d'un professeur qui suivra les cycles CM-6ème, recruté sur profil. Il devra tout à la fois enseigner, suivre le conseil école-collège, intervenir en primaire et au collège.
De nombreux collègues font l'objet localement de pressions, de chantages : pour sauver leur poste, il leur faudrait assumer la charge de la continuité de la bi-langue dans le cycle 3, et pour cela, aller compléter leur service dans le premier degré. A Versailles, le rectorat exprime d'ailleurs clairement le point de vue selon lequel il ne serait pas aberrant que des professeurs du 2nd degré en sous-service complètent leur service dans le 1er degré. Ce n'est pas règlementaire en l'état actuel des choses, et le volontariat est bien relatif lorsque le poste de l'enseignant est menacé de suppression.

Tout bloquer pour être enfin entendus !

Les faits viennent contredire l'enfumage systématique de la ministre sur les 60 000 créations de postes. Dans les CTA, les CTSD, les organisations syndicales se prononcent contre des dotations qui vont à l'encontre des conditions de travail des professeurs, des personnels et des élèves. Les centaines de prises de position contre les réformes rejetées, les cahiers de revendications, les grèves pour aller chercher les moyens révèlent l'ampleur de la mobilisation. Le succès de la grève du 26 janvier dans la Fonction Publique a confirmé la volonté des personnels de ne rien lâcher sur leurs revendications, leur détermination à les faire aboutir.

La FNECFP-FO invite toutes les catégories de personnels à se réunir en AG dans leurs établissements et services, à lister leurs revendications et à discuter du rapport de force pour gagner. Quel choix reste-t-il, sinon de préparer la grève qui bloque tout, la grève unie, la grève reconduite qui rassemble la force des dizaines de milliers de personnels pour faire reculer le gouvernement ? La FNEC a déposé un préavis de grève à compter du 2 février 2016.